

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

SA 15 & DI 16 SEP



manège

scène nationale - reims

manege-reims.eu

+33 (0)3 26 47 30 40

MANÈGE, SCÈNE NATIONALE - REIMS 2 BOULEVARD GÉNÉRAL LECLERC CS 80016 51724 REIMS CEDEX

BIENVENUE !

L'équipe du Manège, scène nationale-Reims vous souhaite une agréable visite

LE MANÈGE, SCÈNE NATIONALE-REIMS

À proximité immédiate du centre ville, le Manège, scène nationale-Reims comprend un théâtre de 475 places et un cirque en dur de 800 places. Cet ensemble exceptionnel bâti dans la seconde moitié du XIX^e siècle témoigne de l'histoire de la ville et de son inscription dans le présent en accueillant au quotidien des formes vivantes et contemporaines ainsi qu'un public curieux de les découvrir.

Lieu de spectacle vivant dirigé par Bruno Lobé depuis la rentrée 2015, le Manège mène un projet pluridisciplinaire dédié aux arts du mouvement que sont la danse, le cirque, les arts de la marionnette ainsi que les formes situées au croisement de ces disciplines. Cette orientation "100% mouvement" le distingue fortement tant au niveau national que régional et local.

En tant que scène nationale labellisée par l'État, le Manège a pour missions de soutenir la création en s'affirmant comme un lieu de production artistique de référence dans le domaine du spectacle vivant, de proposer une programmation pluridisciplinaire en privilégiant la création contemporaine, de participer à la dynamique culturelle de son territoire et de favoriser l'accès à la culture pour la population prise dans sa plus grande diversité, ceci en s'appuyant sur un important programme d'actions culturelles.

Toutes ces actions reposent sur une présence artistique forte, avec deux compagnies associées pour trois ans et quatre artistes en compagnonnage pour la saison 2018/2019.

LE CIRQUE

Au milieu du XIX^e siècle, la vogue du spectacle de cirque bat son plein. Pour accueillir ce spectacle prisé de tous, de nombreux cirques stables sont construits, à Paris, puis en province. À Reims, le cirque et le manège ouvrent en 1867, conçus par l'architecte de la Ville, Narcisse Brunette, dans le jardin redessiné de la Patte d'Oie.

Le cirque dont l'architecture s'inspire de celle du Cirque National de Paris (cirque d'été) édifié quelques années plus tôt, s'élève sur trois étages, dans une forme polygonale à 16 côtés, de 33 mètres de diamètre. La piste a la largeur standard de 13 mètres. Le décor d'inspiration antique, endommagé pendant la Première Guerre mondiale, a été remplacé dans les années 1920 par le bleu et l'ocre rehaussé d'or que l'on peut encore admirer aujourd'hui.

Le cirque accueille, dès ses débuts, toutes sortes de manifestations culturelles : spectacles, expositions, cinéma (dès 1896). De grands noms l'ont honoré : Johann Strauss fils, Sarah Bernhardt, Coquelin Cadet, Fréhel, Paderewski, l'orchestre Lamoureux... ainsi que les plus grandes troupes de cirque. C'est aussi un des hauts lieux de la boxe française, en particulier au début des années 1920 où les rencontres rassemblent plusieurs fois par mois les foules autour de grands champions comme Marcel Thil. Après 1945, la boxe et le catch prennent une place prédominante dans la programmation.

Enfin, cette salle, étant la plus vaste de la ville, a abrité les grands rassemblements jalonnant la vie de la population rémoise : conférences et congrès, meetings politiques, fêtes, kermesses, distributions de prix, s'y sont déroulés. On peut citer parmi les plus marquants les fêtes des mères, du 14 juillet, les kermesses des écoles laïques, le concours international de musique de 1927.

Après d'importants travaux, cet édifice retrouve sa vocation originelle de salle de spectacles en 1991. Reims a su conserver cet élément de son patrimoine - un des derniers cirques « en dur » encore en activité en France -, le rendre conforme aux normes de sécurité et l'équiper des installations scéniques indispensables aux spectacles, tout en conservant son style et son ambiance unique. Son architecture a été remise en valeur par la restauration et la rénovation des pierres de taille.

LE MANÈGE abritait les écuries nécessaires aux spectacles équestres ; c'était aussi le lieu où les Rémois prenaient des cours de gymnastique et d'équitation, ceci jusqu'à la fin des années 1970, où il a été transformé en boulodrome, puis inutilisé. Des manifestations culturelles y furent organisées à partir de 1986 (expositions, festival de musiques de traverses...). Ce sont ces actions de préfiguration qui lancèrent l'idée de sa restauration en salle de spectacles. Après des travaux d'envergure (de 1989 à fin 1990), le manège, transformé en théâtre, fut réouvert le 7 janvier 1991 et regroupé avec le cirque sous le label de scène nationale, délivré par le Ministère de la Culture. Accueil, diffusion pluridisciplinaire, aide à la création sont les missions principales de cet équipement culturel.

L'acoustique du théâtre du Manège, son confort et la souplesse de son utilisation, en font un des lieux de spectacles les plus attractifs de la ville, tant pour les artistes que pour le public. Le cirque et le théâtre du Manège sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.



manege-reims.eu

+33 (0)3 26 47 30 40

MANÈGE, SCÈNE NATIONALE - REIMS 2 BOULEVARD GÉNÉRAL LECLERC CS 80016 51724 REIMS CEDEX